



Groupe d'experts Éducation et science Mandat

Le groupe d'experts Éducation et science a une fonction de conseil. Il conseille notamment l'Office fédéral de la statistique (OFS) pour la réalisation d'un système cohérent de données statistiques sur l'éducation et la science, ainsi que d'autres producteurs de statistiques de la Confédération pour le développement et la révision des statistiques dans ce domaine. Il soutient également la collaboration entre les producteurs de statistiques et les groupes d'utilisateurs (échange d'informations, clarification des besoins en informations, définition des priorités en la matière). De plus, il encourage la coordination des travaux des différents producteurs de statistiques de la Confédération et des cantons et s'engage pour la comparabilité internationale des résultats statistiques. Il contribue au développement de la coopération entre les services statistiques officiels et la communauté scientifique.

Il s'exprime en outre sur le programme pluriannuel dans le domaine de l'éducation et de la science et prend périodiquement position sur les priorités à l'intention de la Commission de la statistique fédérale. De même, il prend part à des discussions sur des documents de base des projets statistiques.

Le groupe d'experts identifie et désigne les principales lacunes en matière d'information et propose des pistes visant à les combler. Il se prononce périodiquement sur l'utilité de certaines statistiques.

Il se réunit deux à trois fois par an, en fonction des besoins. Son secrétariat est assuré par la division Population et formation de l'OFS, qui rédige le procès-verbal des séances et le rapport annuel d'activité.

Neuchâtel, le 8 juin 2022